



Déshériter un enfant par testament

Par **nounoudutarn**, le **24/06/2012** à **06:07**

Bonjour,
je voudrais savoir que veut dire le mot exhéredation en termes juridiques merci

Par **amajuris**, le **24/06/2012** à **10:01**

bjr,
c'est l'action par laquelle le testateur prive les héritiers de leurs droits successoraux.
l'exhéredation ne peut pas porter sur la réservé héréditaire dont bénéficient certains héritiers proches parents comme les enfants ou le conjoint survivant en l'absence d'enfant.
cdt